

Crédits et coûts

En vigueur le 1^{er} juillet 2022

Crédits

Outre vos garanties de base, vous obtenez chaque année des crédits *RémunEckler* en vertu du programme d'avantages sociaux *RémunEckler*. Vos crédits vous offrent un choix et une flexibilité accrue, car vous pouvez les dépenser comme bon vous semble.

Vos crédits ont deux composantes :

1. Un montant fixe qui aidera à payer le coût de la couverture de soins de santé (de même que la taxe de vente au détail, s'il y a lieu).
2. Un pourcentage de votre salaire de base (assujéti à un minimum et à un maximum).

Pour l'année du régime 2022/2023, vous recevrez :

- 970 \$ envers le coût annuel des soins de santé (plus la taxe de vente au détail, s'il y a lieu); plus
- la partie relative à votre salaire de vos crédits *RémunEckler* annuels, soit 4,5 % de votre salaire de base – sous réserve d'un minimum de 3 150 \$ et d'un maximum de 9 149 \$).

Les exemples suivants démontrent comment calculer vos crédits pour l'année du régime 2022/2023 :

EXEMPLE 1			
Province de résidence	C.-B./N.-É./Manitoba	Québec	Ontario
Salaire de base annuel/gains assurables annuels	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
Crédits annuels pour soins de santé	970 \$	1 058 \$	1 048 \$
4,5 % du salaire de base sous forme de crédits	1 575 \$	1 575 \$	1 575 \$
<i>Crédits ajustés (min.) relatifs au salaire de base</i>	3 150 \$	3 150 \$	3 150 \$
Total des crédits annuels	4 120 \$	4 208 \$	4 198 \$

EXEMPLE 2			
Province de résidence	C.-B./N.-É./Manitoba	Québec	Ontario
Salaire de base annuel/gains assurables annuels	65 000 \$	65 000 \$	65 000 \$
Crédits annuels pour soins de santé	970 \$	1 058 \$	1 048 \$
4,5 % du salaire de base sous forme de crédits	2 925 \$	2 925 \$	2 925 \$
<i>Crédits ajustés (min.) relatifs au salaire de base</i>	3 150 \$	3 150 \$	3 150 \$
Total des crédits annuels	4 120 \$	4 208 \$	4 198 \$

EXEMPLE 3			
Province de résidence	C.-B./N.-É./Manitoba	Québec	Ontario
Salaire de base annuel/gains assurables annuels	85 000 \$	85 000 \$	85 000 \$
Crédits annuels pour soins de santé	970 \$	1 058 \$	1 048 \$
4,5 % du salaire de base sous forme de crédits	3 825 \$	3 825 \$	3 825 \$
Total des crédits annuels	4 795 \$	4 883 \$	4 873 \$

EXEMPLE 4			
Province de résidence	C.-B./N.-É./Manitoba	Québec	Ontario
Salaire de base annuel/gains assurables annuels	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Crédits annuels pour soins de santé	970 \$	1 058 \$	1 048 \$
4,5 % du salaire de base sous forme de crédits	9 000 \$	9 000 \$	9 000 \$
Total des crédits annuels	9 970 \$	10 058 \$	10 048 \$

Taux de cotisation

Selon votre province de résidence, les taux de cotisation (autrement dit, les prix) pourraient être assujettis à la taxe de vente provinciale. Pour trouver les taux de cotisation (y compris la taxe de vente, s'il y a lieu) qui s'appliquent dans votre province de résidence, veuillez consulter la grille tarifaire appropriée.

- [Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse](#)
- [Manitoba](#)
- [Québec](#)
- [Ontario](#)

Colombie-Britannique et Nouvelle-Écosse				
Soins de santé	Base de tarification		Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »	
	Employé seul		128,69 \$	
	Employé + 1		207,36 \$	
	Employé + 2 ou plus		316,88 \$	
Soins dentaires	Base de tarification		Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »	
	Employé seul		75,93 \$	
	Employé + 1		136,40 \$	
	Employé + 2 ou plus		181,68 \$	
Assurance vie facultative des enfants	Base de tarification		Par mois	
	Par tranche de 10 000 \$		2,70 \$	
Assurance accidents facultative	Base de tarification		Par mois	
	Employé seul (par tranche de 10 000 \$)		0,24 \$	
	Employé + 1 ou plus (par tranche de 10 000 \$)		0,38 \$	
Assurance vie facultative (employé et conjoint)				
Taux mensuels par tranche de 1 000 \$ de protection				
Âge au 1^{er} juillet	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Moins de 30 ans	0,063 \$	0,096 \$	0,042 \$	0,065 \$
30-34	0,060 \$	0,089 \$	0,039 \$	0,060 \$
35-39	0,070 \$	0,120 \$	0,050 \$	0,090 \$
40-44	0,120 \$	0,210 \$	0,090 \$	0,150 \$
45-49	0,210 \$	0,390 \$	0,160 \$	0,260 \$
50-54	0,370 \$	0,660 \$	0,260 \$	0,420 \$
55-59	0,640 \$	1,120 \$	0,430 \$	0,660 \$
60-64	0,930 \$	1,560 \$	0,590 \$	0,890 \$
65-69	1,330 \$	2,100 \$	0,860 \$	1,220 \$
70-74	2,195 \$	3,465 \$	1,419 \$	2,013 \$
Jours de vacances « Flex » – Taux annuel				
Par jour de vacances additionnel		0,4 % de votre salaire de base (doivent être achetés avec des crédits <i>RemunEckler</i>). Maximum de 5 jours par année du régime. Journées complètes seulement.		

Manitoba (comprend la taxe de vente de 7 %, le cas échéant)

Soins de santé	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	128,69 \$		
	Employé + 1	207,36 \$		
	Employé + 2 ou plus	316,88 \$		
Soins dentaires	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	75,93 \$		
	Employé + 1	136,40 \$		
	Employé + 2 ou plus	181,68 \$		
Assurance vie facultative des enfants	Base de tarification	Par mois		
	Par tranche de 10 000 \$	2,89 \$		
Assurance accidents facultative	Base de tarification	Par mois		
	Employé seul (par tranche de 10 000 \$)	0,26 \$		
	Employé + 1 ou plus (par tranche de 10 000 \$)	0,41 \$		
Assurance vie facultative (employé et conjoint)				
Taux mensuels par 1 000 \$ de protection				
Âge au 1^{er} juillet	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Moins de 30 ans	0,067 \$	0,103 \$	0,045 \$	0,070 \$
30-34	0,064 \$	0,095 \$	0,042 \$	0,064 \$
35-39	0,075 \$	0,128 \$	0,054 \$	0,096 \$
40-44	0,128 \$	0,225 \$	0,096 \$	0,161 \$
45-49	0,225 \$	0,417 \$	0,171 \$	0,278 \$
50-54	0,396 \$	0,706 \$	0,278 \$	0,449 \$
55-59	0,685 \$	1,198 \$	0,460 \$	0,706 \$
60-64	0,995 \$	1,669 \$	0,631 \$	0,952 \$
65-69	1,423 \$	2,247 \$	0,920 \$	1,305 \$
70-74	2,349 \$	3,708 \$	1,518 \$	2,154 \$
Jours de vacances « Flex » – Taux annuel				
Par jour de vacances additionnel		0,4 % de votre salaire de base (doivent être achetés avec des crédits <i>RemunEckler</i>). Maximum de 5 jours par année du régime. Journées complètes seulement.		

Québec (comprend la taxe de vente de 9 %)

Soins de santé	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	140,27 \$		
	Employé + 1	226,02 \$		
	Employé + 2 ou plus	345,40 \$		
Soins dentaires	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	82,76 \$		
	Employé + 1	148,68 \$		
	Employé + 2 ou plus	198,03 \$		
Assurance vie facultative des enfants	Base de tarification	Par mois		
	Par tranche de 10 000 \$	\$2.94		
Assurance accidents facultative	Base de tarification	Par mois		
	Employé seul (par tranche de 10 000 \$)	0,26 \$		
	Employé + 1 ou plus (par tranche de 10 000 \$)	0,41 \$		
Assurance vie facultative (employé et conjoint)				
Taux mensuels par tranche de 1 000 \$ de protection				
Âge au 1^{er} juillet	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Moins de 30 ans	0,069 \$	0,105 \$	0,046 \$	0,071 \$
30-34	0,065 \$	0,097 \$	0,043 \$	0,065 \$
35-39	0,076 \$	0,131 \$	0,055 \$	0,098 \$
40-44	0,131 \$	0,229 \$	0,098 \$	0,164 \$
45-49	0,229 \$	0,425 \$	0,174 \$	0,283 \$
50-54	0,403 \$	0,719 \$	0,283 \$	0,458 \$
55-59	0,698 \$	1,221 \$	0,469 \$	0,719 \$
60-64	1,014 \$	1,700 \$	0,643 \$	0,970 \$
65-69	1,450 \$	2,289 \$	0,937 \$	1,330 \$
70-74	2,393 \$	3,777 \$	1,547 \$	2,194 \$
Jours de vacances « Flex » – Taux annuel				
Par jour de vacances additionnel	0,4 % de votre salaire de base (doivent être achetés avec des crédits RemunEckler). Maximum de 5 jours par année du régime. Journées complètes seulement.			

Ontario (comprend la taxe de vente au détail de 8 %)

Soins de santé	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	138,99 \$		
	Employé + 1	223,95 \$		
	Employé + 2 ou plus	342,23 \$		
Soins dentaires	Base de tarification	Taux de cotisation mensuels pour l'option de « Participation »		
	Employé seul	82,00 \$		
	Employé + 1	147,31 \$		
	Employé + 2 ou plus	196,21 \$		
Assurance vie facultative des enfants	Base de tarification	Par mois		
	Par tranche de 10 000 \$	2,92 \$		
Assurance accidents facultative	Base de tarification	Par mois		
	Employé seul (par tranche de 10 000 \$)	0,26 \$		
	Employé + 1 ou plus (par tranche de 10 000 \$)	0,41 \$		
Assurance vie facultative (employé et conjoint)				
Taux mensuels par tranche de 1 000 \$ de protection				
Âge au 1^{er} juillet	Homme		Femme	
	Non-fumeur	Fumeur	Non-fumeur	Fumeur
Moins de 30 ans	0,068 \$	0,104 \$	0,045 \$	0,070 \$
30-34	0,065 \$	0,096 \$	0,042 \$	0,065 \$
35-39	0,076 \$	0,130 \$	0,054 \$	0,097 \$
40-44	0,130 \$	0,227 \$	0,097 \$	0,162 \$
45-49	0,227 \$	0,421 \$	0,173 \$	0,281 \$
50-54	0,400 \$	0,713 \$	0,281 \$	0,454 \$
55-59	0,691 \$	1,210 \$	0,464 \$	0,713 \$
60-64	1,004 \$	1,685 \$	0,637 \$	0,961 \$
65-69	1,436 \$	2,268 \$	0,929 \$	1,318 \$
70-74	2,371 \$	3,742 \$	1,533 \$	2,174 \$
Jours de vacances « Flex » – Taux annuel				
Par jour de vacances additionnel	0,4 % de votre salaire de base (doivent être achetés avec des crédits RemunEckler). Maximum de 5 jours par année du régime. Journées complètes seulement.			